



Gennes N°3
Bulletin Municipal



2010





Sommaire

Édito du Conseil Municipal	1
• <i>A votre écoute : Horaires, numéros, adresses, e-mail...</i>	
Changement de direction à la Mairie	2
Une nouvelle équipe à la maison de retraite	2
Ça s'est passé récemment	3
Prise d'armes du 15 Octobre 2010	3
Théâtre	4
Un 11 Novembre très commémoré	4
Exposition au collège	5
Des nouvelles de nos associations	5
• <i>Succès de la Genn'iale</i>	
• <i>Annonce association Familles Rurales</i>	
• <i>Activité intense à la bibliothèque</i>	
Relais assistantes maternelles	7
Aider sans s'épuiser : soutien aux aidants	8
Calendrier des fêtes et manifestations 2011	9
Liste des associations - S'investir	10
Mise en tourisme de la commune de Gennes	12 - 13
Groupe Scolaire	14 - 15
ORAC	16 - 17
Échos du Conseil Municipal	18 - 19
Ce qu'il faut savoir sur les semaines à venir	23 - 26
• <i>Voeux du maire</i>	
• <i>Collecte de sang</i>	
• <i>Cinéma à Gennes</i>	
• <i>La cité de verre</i>	
• <i>Autour de nous</i>	
Recensement de la population	20 - 21
Informations Administratives	21 - 22
État Civil	23
Infos pratiques	24
Plan de Gennes	3^e de Couverture

Edito du Conseil Municipal

L'année 2010 s'achève, que peut-on en retenir ?

2010 a été une année importante au regard de l'évolution communale. Le conseil municipal a engagé plusieurs grands projets qui placent Gennes sur la voie du développement, de l'attractivité et conforte sa position de ville centre.

Nous parlerons tout d'abord du Pôle Enfance composé de la maison de l'enfance, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale et du groupe scolaire public sous maîtrise d'ouvrage communale. Sur proposition du jury de concours d'architecture, le projet présenté par le groupe de concepteurs IDEA a été retenu par la municipalité. Ce dossier a reçu un écho favorable de la part des services de l'Etat qui ont accepté de le retenir au titre des financements des pôles d'excellence rurale.



Autre grand projet, la restructuration urbaine du quartier du Moulin : l'étude pour l'aménagement de cet îlot a été confiée, sous forme de concours d'architecture, à 3 cabinets. La validation de leur rendu se fera au tout début de la prochaine année.

A votre écoute

Place de l'Etoile,
Tel : 02 41 51 81 30
Fax : 02 41 51 83 48
E. mail : mairie@ville-gennes.fr

OUVERTURE :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 15h00 à 17h00
sauf en juillet-août
ouverture seulement le matin.

Directeur Général des Services :
Corinne FAVREAU

Services Techniques / Responsable :
ZI les Sabotiers / Pascal BRODIN

Nombre d'habitants :
2010

Superficie :
3252 hectares dont environ 1500 boisés

S'agissant de l'acquisition de l'Hôtel de la Loire, la déclaration d'utilité publique suit son cours. Il s'agit d'une procédure très longue qui devrait aboutir au cours du 1^{er} semestre 2011.

Le plan local d'urbanisme et l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), en cours d'étude actuellement, feront l'objet de réunions publiques dans le courant de l'année 2011.

L'année 2011 verra la concrétisation de ces projets. Il s'agit là de chantiers importants que la municipalité se félicite de voir démarrer l'année prochaine.

Joyeuses fêtes et bonne année.

La Municipalité



Changement de direction à la Mairie

Le 17 septembre, une cérémonie rassemblant élus, personnel communal et responsables de diverses administrations fut organisée au château de la Roche pour remercier Laurent Marty qui a exercé les fonctions de directeur des services de la mairie durant sept ans.

Ce dernier qui a souhaité occuper le même poste, mais dans une commune plus importante, est parti rejoindre la mairie de Longué-Jumelles. Nos vœux de prospérité dans sa carrière l'accompagnent.

Au cours de cette même soirée, nous avons souhaité la bienvenue à Corinne Favreau, 41 ans, mère de deux enfants, qui arrive de Vendée. Elle a occupé un poste de direction des services pendant neuf ans à la mairie de Commequiers, commune qui compte 2900 habitants. Nous souhaitons une parfaite intégration à Corinne et un plein épanouissement dans ses nouvelles fonctions.



Laurent Marty et Corinne Favreau

Une nouvelle équipe à la maison de retraite



**Mireille Herault
et Jean-Claude Le Moignic**

La maison de retraite St Vétérin qui, rappelons le, est le premier employeur de notre commune, a connu du changement au cours de l'année 2010.

Jean-Claude Le Moignic, 47 ans, venu de Rennes, a pris la direction de l'établissement le 1^{er} mars dernier. Le 20 avril, est venue le rejoindre Mireille Herault, cadre infirmier et, le 1^{er} septembre, M^{me} Sczepaniak a accepté d'assurer le poste de médecin coordonnateur.

D'ores et déjà, un grand travail d'analyse vient d'être réalisé et des changements destinés à améliorer l'organisation et la qualité de vie des résidents est en cours...

Ca s'est passé récemment

SAUVER ou PÉRIR

« Sauver ou Périr », telle est la devise des sapeurs pompiers. Et ce ne sont pas de vains mots... Les sapeurs pompiers de Gennes ont voulu honorer la mémoire de deux des leurs, morts en service. Ils ont inauguré le 9 Octobre dernier une stèle portant les noms, d'Ernest Viot et d'Auguste Bourbon.

Le caporal Ernest Viot est mort en 1953 après avoir chuté d'un camion se rendant sur les lieux d'un incendie.

Le sous-lieutenant Auguste Bourbon est mort noyé en Loire, le 14 Octobre 1960. Il portait secours à des personnes qui se trouvaient en difficulté alors qu'elles étaient occupées à réparer l'installation de dragage de sable en aval du pont de Gennes. Ce jour-là, deux autres gennois devaient périr : MM Frappereau et Colin et deux autres furent sauvés de justesse. Ce drame est encore en mémoire de tous les anciens gennois. Le corps du courageux sous-lieutenant BOURBON ne fut retrouvé qu'un mois plus tard au niveau du Thoueil.



Photo : Stèle inaugurée le 9 Octobre 2010, devant la caserne des pompiers à Gennes.

PRISE D'ARMES DU 15 OCTOBRE 2010

Une prise d'armes a été organisée au mémorial de St Eusèbe en souvenir des combats de la Loire. Le 15 octobre, la nouvelle promotion d'élèves-officiers de la Cavalerie sous le commandement du Lieutenant Colonel Remanjon a honoré la mémoire des cadets morts pour la France en présence de Mylène Da Silva représentant la municipalité, d'anciens combattants et d'habitants.





LE THÉÂTRE DU BERLOT LANCE SA TOURNÉE 2010 À GENNES

Cette saison 2010 la troupe du Berlot a présenté deux Comédies : BUREAU CENTRAL DES IDES d'Alfred GEHRI et LES REVERENDS de Slawomir MROZEK.

UN 11 NOVEMBRE TRÈS BIEN COMMÉMORÉ

Le 11 novembre, cette année encore a été marqué par une forte participation des enfants des écoles de Gennes, de leurs enseignants et de leurs parents. Ils ont chanté l'hymne national et dit par des mots simples ce qu'évoque pour eux la guerre.

A l'issue du dépôt de gerbes et de l'appel aux morts, Jean-Yves Fulneau, Maire, a remercié chaleureusement l'assistance venue nombreuse.





EXPOSITION AU COLLÈGE

Pour renforcer la sensibilisation des élèves à l'art contemporain, une exposition est organisée au collège chaque année.

Lors du vernissage du 12 novembre, Jean-François Lemasson, professeur d'art plastique, et Corinne Forget, sculpteur-graveur, présentent dessins, sculptures et lithographies en présence de M. Raffi Principal du collège.



**Corinne Forget
et Jean-François Lemasson**

Des nouvelles de nos associations

La Genn'iale 2010, qui s'est déroulée le 29 août a connu un fort taux de participation avec 287 marcheurs, 524 vététistes, soit un total record de 811 participants pour cette 3^{ème} édition. 82 personnes de la commune de Gennes se sont inscrites. 121 concurrents hors département ont pu profiter des installations du terrain de camping.

Les parcours pédestres étaient composés de 4 circuits de 9/18/25/30 kms.



Il a été proposé une partie commune « découverte du patrimoine » avec l'ouverture au public des différents sites grâce à la collaboration de la ville de Gennes.

L'office de tourisme et le centre de formation du Verger ont aussi permis de faire une visite guidée et commentée.



Pour les VTT, le nouveau balisage et de tous nouveaux parcours 17/30/42/49 et 69 kms, ont contribué à la réussite de cette édition. La montée infernale dans le domaine des Lochereaux à Louerre a été franchie par 6 vététistes ! Que les propriétaires des domaines privés qui nous ont permis de réaliser ce magnifique tracé soient remerciés. D'autres secteurs privés seront ouverts pour 2011. Il ne reste plus qu'à les découvrir et les travailler.

La prochaine randonnée la GENN'iale aura lieu le 28 août 2011.

Photos et informations sur le site internet : www.gennes-aventures.fr



ANNONCE ASSOCIATION FAMILLES RURALES

La prochaine session, de 10 séances de l'atelier « *re-looking* » débutera le **Mercredi 2 février 2011 à 20 heures.**
Retenez vite votre place auprès de Michelle BOUVET au 02 41 38 00 62.

ACTIVITÉ INTENSE À LA BIBLIOTHÈQUE ET À L'ASSOCIATION LES AMIS DU LIVRE

INFORMATISATION :

Suite à la décision du Conseil Municipal d'informatiser la Bibliothèque, depuis le 1^{er} janvier les bénévoles ont dû se familiariser avec ce nouvel outil. Quel progrès ! Rapidité, efficacité. Encore quelques tâtonnements mais de moins en moins d'erreurs...

UNE EXPOSITION :

L'école publique Jules Verne a sollicité la participation de la Bibliothèque à un projet pédagogique départemental en Arts Visuels intitulé « De Fil en Livres l'Art se faufile ».

Les classes inscrites ont reçu 60 mètres de fil rouge. Chaque enfant a réalisé une œuvre sur un support carré avec sa part de ficelle. Ensuite, ces carrés ont été échangés entre les enfants des



écoles participantes et inclus dans un livre-objet.



Les photos des œuvres des enfants ont agréablement apporté de la couleur sur les murs de la bibliothèque.

En complément, une exposition sur le livre-objet, réalisée par « Mots et Couleurs » des artistes Nantais, a eu lieu au mois de mars et accueilli des visiteurs intéressés et amusés.

TRALALIRE...

Une antenne des Amis des Livres a trouvé sa place : « Tralalire et lire à l'air » entre les murs de Saint Eusèbe mais à ciel ouvert – pour trois séances l'été. Et « Tralalire et lire au chaud », dans le Château de la Roche – pour deux séances l'hiver. Ces rendez-vous sont très attendus par souvent une cinquantaine de personnes (et une fois quatre-vingts !), ravies de retrouver ce bonheur oublié depuis l'enfance ou l'école : celui d'écouter des histoires. Les lectures, toujours de choix, sont regroupées sur un thème. En plus la soirée se termine autour d'une table chargée des plus savoureuses spécialités des lecteurs...



ACHATS DE LIVRES :

Le Comité de Lecture se réunit, tous les deux mois environ, d'octobre à juin. Lectures personnelles ou articles de presse permettent un choix de titres de livres qui seront achetés par la bibliothécaire. Celle-ci rajoute sa sélection personnelle et la liste proposée par les adhérents dans le petit cahier réservé à cet effet.

Les nouveautés sont regroupées sur un présentoir, ce qui facilite manipulation et choix.

UN COIN SALON :

La Municipalité a équipé la salle de documentation de trois fauteuils rouges, non seulement ravissants mais extrêmement confortables et c'est toujours plaisant de voir nos adhérents prendre le temps de s'y installer plongés dans leur lecture.



NOUVEAU SERVICE : LES LIVRES EN ANGLAIS.

Depuis le mois de novembre, en partenariat avec la Bibliothèque Anglophone d'Angers, nous proposons gratuitement des livres en langue anglaise (seule une caution est demandée).

DES PROJETS :

Une petite équipe de bénévoles travaille étroitement avec la bibliothécaire municipale. Celle-ci gère le bon fonctionnement des permanences, les achats et la cotation des livres, les échanges avec la BDP et le Bibliobus... Sans ce service complémentaire, la bibliothèque ne pourrait pas fonctionner. Les bénévoles se relaient pour les permanences et se chargent des animations, un atelier hebdomadaire permet de couvrir les livres ou les réparer. Avis aux amateurs : plus on est nombreux, mieux les activités sont réparties.

Relais assistantes maternelles



Nouvelle animatrice au Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les assistantes maternelles et les candidats à l'agrément. Il aide les parents dans leur recherche d'un mode de garde, informe et accompagne assistantes maternelles et parents dans leur relation employeur/salarié. En cas de litige, il s'agit d'un lieu neutre où une médiation peut-être proposée.

Le RAM a également pour mission la professionnalisation des assistantes maternelles au travers d'actions et de soirées d'échange. Des temps d'animation appelés « ateliers bout d'ficelle » sont mis en place chaque semaine. Les enfants accompagnés de leur assistante maternelle et/ou parents participent aux activités proposées par l'animatrice ou un intervenant extérieur.

Depuis septembre dernier, le relais accueille une nouvelle animatrice, Sabrina Chauvat.



Les horaires d'ouverture :

Nous restons à la disposition de chaque parent et assistante maternelle de la Communauté de Communes du Gennois aux coordonnées ci-dessous : Tél. 02 41 38 61 55 - E-mail : ramdugennois@wanadoo.fr

QUAND ?		OÙ ?	QUOI ?
LUNDI	14H 19H30	16 rue de la Poste à Gennes	Permanence téléphonique et accueil sur rendez-vous uniquement
MARDI	9H 12H	Salle des Tilleuls à Grézillé	Atelier bout d'ficelle
	14H 17H30	16 rue de la Poste à Gennes	Permanence téléphonique et accueil sur rendez-vous uniquement
JEUDI	9H 12H	Château de la Roche à Gennes	Atelier bout d'ficelle
	14H 17H30	16 rue de la Poste à Gennes	Permanence téléphonique et accueil sur rendez-vous uniquement

Aider sans s'épuiser : soutien aux aidants

ETRE AIDANT FAMILIAL : C'EST APPORTER A UN PROCHE UNE AIDE IMPORTANTE AU QUOTIDIEN

Vous êtes investi auprès d'un parent âgé ou présent auprès d'un conjoint qui demande beaucoup d'aide, d'attention, de temps (*soins, démarches administratives, courses, ménage, soutien moral...*)

Vous auriez besoin de :

Soutien moral ?

Conseils et informations ?

Répét et de relais à des coûts accessibles ?

En fonction de votre situation, nous vous proposons une rencontre sur ce qui pourrait vous aider au quotidien.

Quel que soit votre régime social d'appartenance, vous pouvez nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Le **CLIC Loire en Layon** et la **MSA** interviennent sur la Communauté de Commune du Gennois afin de permettre aux aidants d'aider sans s'épuiser.



Antenne MSA Saumurois Layon
Delphine MAHE - Assistante Sociale
4 rue Saint Denis
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél. 02 41 59 11 10

LOIRE en LAYON
DEVELOPPEMENT

CLIC

CLIC Loire en Layon
Amélie CORNILLEAU - Coordinatrice
Le Neufbourg
49380 THOUARCE

Calendrier des manifestations 2011

JANVIER

- Mardi 4 : Cinéma
- Mardi 11 : Théâtre enfants du Berlot (salle des Loisirs)
- Vendredi 14 : Les vœux du Maire
- Mercredi 19 : Don du sang aux Rosiers
- Mardi 25 : Tralalire au chaud (à la Roche)

FEVRIER

- Samedi 5 : Concours de belote ESGR aux Rosiers

Accueil de Loisirs du 28 février au 11 mars

MARS

- Vendredi 4 : Assemblée générale des donateurs de sang (salle des Loisirs)
- Samedi 5 : Loto GENNES Pétanque
- Mardi 8 & Mercredi 9 : Bourse aux vêtements Familles rurales
- Samdi 19 : - Loto Ecoles privées
- Qualificatif GENNES pétanque
- Dimanche 20 : - Elections cantonales
- Qualificatifs doublettes GENNES pétanque
- Dimanche 27 : Elections cantonales

AVRIL

- Vendredi 1^{er} : La Cité de Verre par Villages en scènes (salle des Loisirs)
- Mardi 5 : Tralalire au chaud (la Roche)
- Vendredi 8 : Bal de l'ESGR
- Samdi 16 : Championnat départemental Doublettes Gennes pétanque
- Dimanche 17 : Championnat départemental Doublettes

Accueil de Loisirs du 26 avril au 6 mai

MAI

- Dimanche 22 : Vide-grenier Gennes pétanque
- Dimanche 29 : Gala GRS Familles rurales (salle des Loisirs)
- Mardi 31 : Théâtre enfants du Berlot (salle des Loisirs)

AOUT

- Samedi 13 au lundi 15 : Exposition PEPA
- Judi 18 : Tralalire à l'air à St Eusèbe
- Dimanche 28 : La GENN'iale rando

JUILLET

- Vendredi 1^{er} & Samedi 2 : Concours en doublettes Gennes pétanque
- Mercredi 13 : Feu d'artifice
- Judi 14/07 au Vendredi 15/08 : Exposition Art et Patrimoine à St Eusèbe
- Judi 21 : Tralalire à l'air à St Eusèbe

Accueil de loisirs du 4 juillet au 26 août

JUIN

- Judi 2 : Translayon
- Dimanche 5 : Concours en triplettes Gennes pétanque
- Vendredi 10 : Don du sang
- Dimanche 19 : Fête du vélo
- Mercredi 22 : Prix du Crédit Agricole doublettes Gennes pétanque
- Samedi 25 : Fête des écoles publiques
- Dimanche 26 : Fête des écoles privées

SEPTEMBRE

- Samedi 2 : Prix de la ville GENNES pétanque
- Lundi 5 : Don du sang
- Judi 8 : Tralalire à l'air à St Eusèbe
- Samedi 17 et Dimanche 18 : Journées du Patrimoine et Feux Folies à l'amphithéâtre

NOVEMBRE

- Samedi 5 : Soirée des Donneurs de sang
- Mardi 15 et Mercredi 16 : Bourse aux jouets
- Dimanche 20 : Repas des anciens
- Vendredi 25 : Don du sang
- Samedi 26 : Bal des sapeurs pompiers

OCTOBRE

- Mardi 11 et Mercredi 12 : Bourse aux vêtements Familles rurales
- Accueil de Loisirs du 24 octobre au 3 novembre

DECEMBRE

- Samedi 10 : Arbre de Noël écoles publiques



Liste des associations - S'investir !

Anciens combattants

Fédération Nationale Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)

Claude RIGAULT
02 41 51 86 55

Union Nationale des Combattants (UNC-AFN)

André LAURIOU
02 41 51 80 89

Culture

Amicale Franco-Britannique

Florent LAURIOU
02 41 38 03 09

Le Berlot (Théâtre, cinéma, chorale...)

Jacques DOIDIC
02 41 51 86 62

Les amis du Livre

Danièle LÉVÊQUE
02 41 51 94 32

Culture et Loisirs

Chasseurs de Couesne

Thierry LANDREAU
02 41 76 50 97

Chasseurs de la Gennevraie

Guy LALLEMAND
02 41 51 84 42

Chasseurs de Milly

Gilbert THOMAS
02 41 51 89 03

Chasseurs de Sarreau

Jacky BLANCHARD
02 41 51 88 99

Club Automne Joyeux

(Club du 3^{ème} âge)
Cécile ASCHARD
02 41 51 88 10

Fervents de la Gaule

(Association de pêche)

Claude MALOYER
02 41 51 34 43

La truite Gennoise

Denis LAURIOU
02 41 51 81 96

LIGERIS

(Liens Interactions Gennois Échanges Réseaux Indépendance Solidarité)

Hélène ALLAIN
02 41 59 28 02 / 09 64 00 84 41

L'oreille en scène

(Location de matériel)

Emmanuel RENOU
02 41 38 09 53 / 06 71 61 25 44

PEPA

(Pour l'Expression Populaire de l'Art)

Alain PORCHER
09 79 57 39 30

Divers

Amicale des Sapeurs Pompiers

Sébastien GOGUET
02 41 51 87 85

Les Copains d'Abord

David HAUDEBAULT
02 41 38 00 98

Les Rives du Meugon

(Habitants de Milly)

Christophe GACHET
02 41 59 67 65

AMAP'PETIT (Produits bio)

Isabelle RAYNAUD
02 41 51 64 75

Education Formation

A.E.E. (Association d'Enseignement et d'Education)

Emmanuel CHAPELET
02 41 38 70 09

Amicale Laïque des Ecoles publiques

Ketty DUPRE
02 41 50 03 59

A.P.E du Collège Paul Eluard

(Association des Parents d'Elèves)

M^{me} BAVANT
02 41 57 69 49

A.P.E des Ecoles Privées

(Association des Parents d'Elèves)

Françoise DUPARD
02 41 38 09 60

OGEC des Ecoles Privées

Emmanuel CHAPELET
02 41 38 70 09

Centre de formation et de promotion le Verger

Philippe VINSONNEAU
02 41 38 07 30

Social

ADMR Gennes-Les Rosiers

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

Bureau
02 41 40 10 23

Amicale des Donneurs de sang

Christian CHAUVIN
02 41 51 88 81

Familles Rurales

André PEZOT
02 41 51 94 70

Maison de Retraite Saint Vétérin

Yves TOUZE
02 41 51 81 14

La Passerelle (Halte-garderie- RAM)

02 41 38 61 55

Relais Emploi

Hervé GIFFARD
02 41 38 07 03



Accueil de Loisirs CLSH
Francine FERRERO
02 41 38 06 43

Restos du Cœur : antenne locale
02 41 50 32 94

Sports

Badminton Gennois
Séverine ROBINEAU
01 41 47 01 76

Gennes Aventures
02 41 57 92 49

Gennes Pétanque
Pascal BERNIER
02 41 38 08 53

Société la Concorde
David HAUDEBAULT
02 41 38 00 98

Tennis Club
Joël RIOTEAU
02 41 38 02 03

Tennis de Table : Vivy-Gennes
Jean-Paul RAYMOND
02 41 45 51 58

**Entente Sportive
Gennes-Les-Rosiers**
Yvan CASIN
02 41 38 52 55

Tourisme-Patrimoine

**Comité du Tourisme
et du Patrimoine**
Benoît POUPLARD
02 41 51 94 70

**Association Départementale
d'initiation à l'Archéologie**
Gilbert BOISBOUVIER
02 41 51 89 19

Joreau sans péage
Bruno DUPARD
02 41 38 09 60

Un forum des associations très visité



Mise en tourisme de la commune de Gennes

UNE PREMIÈRE ÉTAPE

C'est en juin dernier qu'a eu lieu la présentation du pré-diagnostic touristique communal. Cette étude a été réalisée par Lise Bertrand, étudiante à l'ESTHUA d'Angers dans le cadre de l'expertise touristique demandée par la Commune au Parc Naturel Régional Loire Anjou.



Amphitéâtre Gallo-Romain



Amphitéâtre Gallo-Romain

Cette réflexion a été l'occasion de préciser et d'inventorier les différents atouts et faiblesses de notre commune, le patrimoine (naturel et bâti) est un élément majeur de grand intérêt bien que peu accessible à l'heure actuelle pour les touristes.

Si l'offre d'hébergement à Gennes est importante, tant par le nombre de structures que par la capacité d'accueil, la restauration souffre quand à elle d'une amplitude de plages horaires d'ouverture insuffisante comme d'une restauration rapide utile aux familles et aux touristes de la Loire à vélo. Enfin, elle met en avant la nécessité d'une communication plus globalisée des événements gennois et ligériens et d'une signalétique des entrées de bourg plus visible et plus cohérente.

A partir de ce constat un cahier des charges des projets touristiques a été envisagé :

1 - répondre aux besoins des touristes :

la commune organisera un temps d'échange, chaque année, pour rencontrer les acteurs du territoire, s'informer de leurs actions et écouter leurs attentes,

2 - fédérer et valoriser les compétences locales :

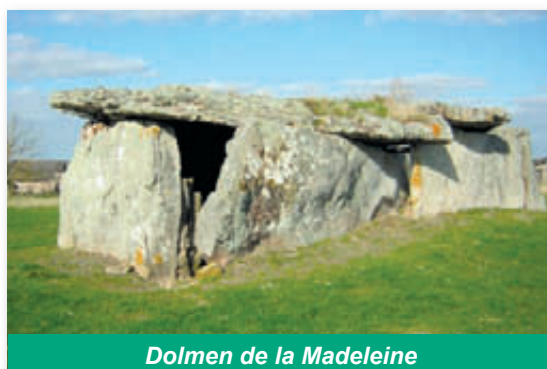
la commune ne se substituera pas aux acteurs touristiques de son territoire mais développera des projets complémentaires à leurs activités et les encouragera à se professionnaliser,

3 - associer la préservation de l'environnement à la valorisation des patrimoines,

4 - favoriser la dimension pédagogique et ludique des outils de médiation :

il s'agit là de permettre aux touristes, francophones et anglophones de mieux découvrir et donc de mieux profiter des attraits de Gennes.

5 - privilégier des projets dont les coûts d'investissement et de fonctionnement sont proportionnels à la taille de la commune et aux retombées économiques escomptées.



Dolmen de la Madeleine



PROPOSITION D'ACTIONS

Action 1 - Plan d'aménagement urbain avec le CAUE (plan d'aménagement du centre bourg précédemment entrepris, signalétique, renforcement du fleurissement, aménagement paysagé avenue des cadets de Saumur, redéfinition de chaque place et parking, réflexion sur la circulation Avenue de la République.

Action 2 - Amphithéâtre : mise en place d'un nouveau fonctionnement (entrée libre), nettoyage et sécurisation du site, réalisation d'un itinéraire de découverte scénographié et d'un équipement pour les spectacles.



Église Saint Véterain

Action 3 - Circuit patrimoine du Parc réalisation d'un itinéraire de découverte reliant les principaux sites patrimoniaux de la commune.

Action 4 - Etang de Joreau : aménagement de l'entrée du site, réalisation d'une étude faunistique et floristique, restauration écologique de l'étang et création d'une aire d'accueil des randonneurs.

Action 5 - Circuits équestres et vtt : création de boucles Gennes / Saint-Rémy / Blaison et Gennes / Chêne-hutte / Saumur.



Lavoirs de l'Avort

Action 6 - Aménagement de la cale en bord de Loire.

Action 7 - Label « station verte » valorisation des projets touristiques réalisés à terme sur la commune par un label national.

En cours :
installation d'un restaurant en centre-bourg et formation des agents d'accueil de la mairie à la connaissances des prestations touristiques de Gennes.

Pour répondre aux critères d'éligibilité demandés par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre des « villes et villages remarquables de l'Anjou » le second volet de cette étude portera sur le domaine de la restauration et de l'hôtellerie. Cette seconde étape, sera réalisée dans la première moitié de 2011 par un cabinet d'étude touristique.



Nympheum du Mardron

Groupe scolaire

- Avec l'aide du CAUE, la commune de Gennes a élaboré en 2009 le programme pour la reconstruction :
- du groupe scolaire comprenant 2 classes maternelles avec possibilité d'extension à 2 classes supplémentaires, 5 classes élémentaires (dont 1 CLIS) avec possibilité d'extension à 1 classe supplémentaire ;
 - de la garderie périscolaire municipale avec une capacité d'accueil de 60 enfants ;
 - et du restaurant scolaire municipal permettant de distribuer 250 à 300 repas quotidiens, avec une capacité d'accueil de 120 à 150 rationnaires par service.

Au printemps 2010, le Conseil Municipal a décidé de lancer un appel à candidatures d'architectes, sous forme de concours de maîtrise d'œuvre.

A cet effet, un jury de concours a été constitué, composé de membres élus (M. le Maire, M^{me} Francine FERRERO, MM. Jacques DOIDIC et Olivier FORTIN), de membres tiers liés directement au projet (M^{me} Claudine VALES, directrice de l'école publique et M. Pascal BRODIN, directeur des services techniques municipaux), et de membres ayant une qualification équivalente à celle exigée des candidats (M. Bruno LETELLIER, directeur du CAUE, MM. Daniel ALASSEUR et Gérard BOUHIER, architectes représentant l'Observatoire de la commande publique).

A l'issue de la consultation publique, 86 candidatures d'architecte ont été reçues. Parmi elles, 3 cabinets d'architectes ont été retenus par le jury pour participer au concours :

- LINEA d'Ancenis
- IDEA de Nantes
- HAUMONT & RATTIER de Châteaubriant



Chacun des trois concepteurs a remis de manière anonyme, sa proposition au CAUE, comprenant une présentation du projet et des planches représentant des plans de la future construction. Le jury de concours s'est réuni le 20 octobre 2010 afin de prendre connaissance de l'analyse technique des offres des trois concepteurs et de faire un choix pour l'un d'entre eux.

Au terme de cette analyse technique, le jury de concours a établi à l'unanimité un classement identique des trois candidats. Il a ensuite découvert l'identité des architectes : 1^{ère} position IDEA – 2^{ème} position LINEA – 3^{ème} position HAUMONT & RATTIER.

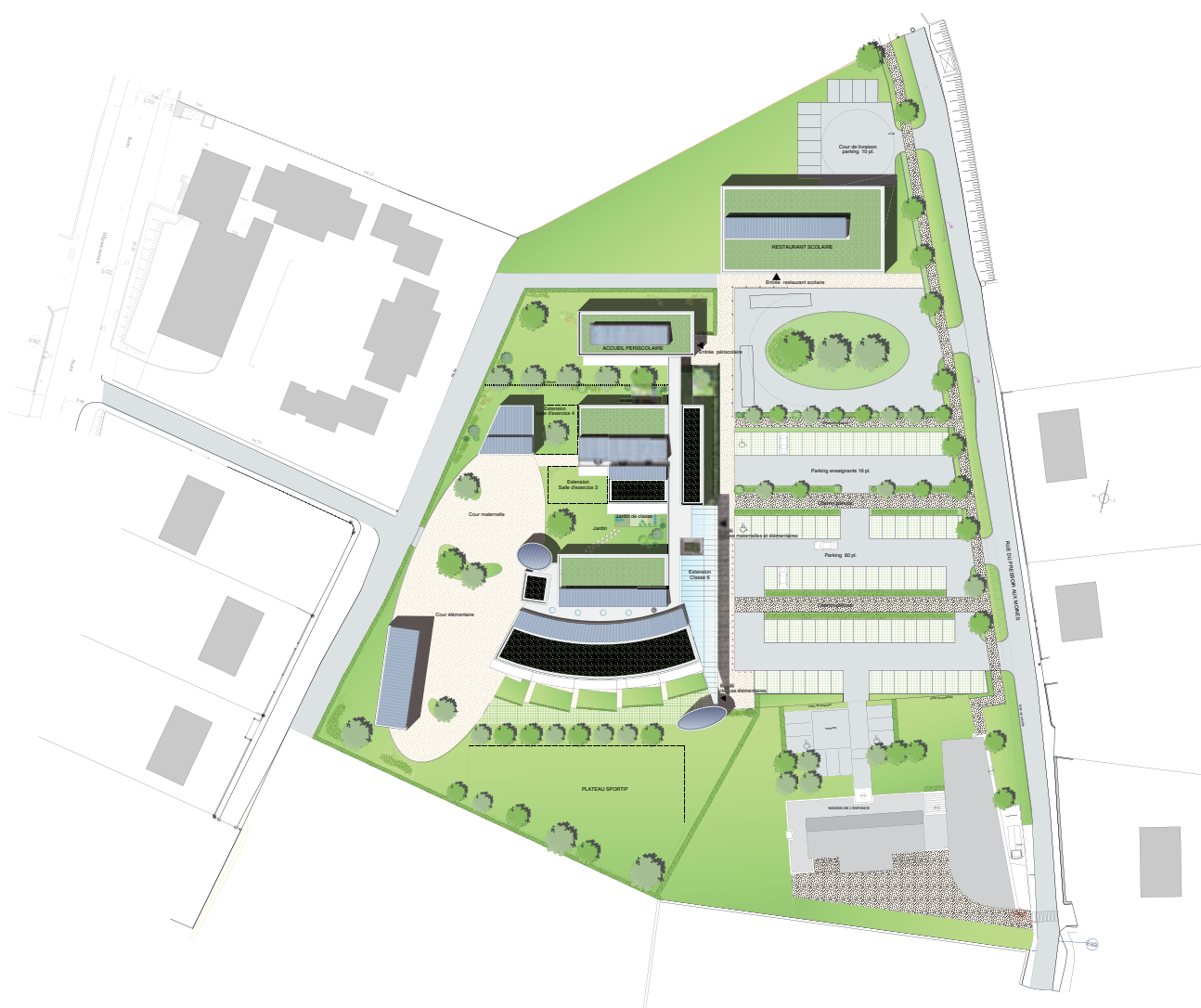


Lors de sa séance du 15 novembre 2010, le Conseil Municipal a entériné le choix proposé par le jury de concours et déclaré le cabinet IDEA de Nantes lauréat du concours de maîtrise d'œuvre.

L'estimation prévisionnelle de la construction (hors équipement cuisine de production et ligne de self, et mobilier scolaire) est de 2 989 700 € HT, chiffre supérieur d'environ 3% à l'estimation fixée dans le programme initial. Au moment de l'impression de ce bulletin de fin d'année, le Conseil Municipal n'a pas encore déterminé son choix quant au mode de restauration ; de ce fait, le coût prévisionnel des travaux est susceptible d'être impacté à la hausse ou à la baisse en fonction du mode retenu.

Le taux de rémunération de l'architecte est de 11,593% ; le coût définitif des honoraires sera fixé au moment de l'avant projet définitif (APD).

Les travaux devraient démarrer au cours du second semestre 2011. D'une durée raisonnable de 14 à 15 mois (sauf imprévus), le chantier devrait être réceptionné pour la rentrée de septembre 2013.





DES SUBVENTIONS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) débute sur le Pays de Loire en Layon, soit 4 communautés de communes et 44 communes autour de Gennes, Vihiers, Thouarcé et Chalonnes sur Loire.

Sur 3 ans, cette action représentera plus de 5 M€ d'investissements de la part des entreprises, dont 1 038 000 € de subvention de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire.

Qu'est-ce qu'une ORAC ?

L'ORAC est un outil de dynamisation économique au service des territoires ruraux. L'Etat initie, finance et pilote le dispositif, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire.

Sur une période de trois ans, plusieurs actions vont se mettre en place.

- Des aides directes aux entreprises pouvant atteindre 22 500 € de subvention par projet.
- Des opérations collectives d'accompagnement des entreprises.

Pourquoi mettre en place une ORAC sur le Pays ?

L'artisanat, comme le commerce, sont des secteurs d'activités générateurs d'emplois, qui ont un rôle d'animation des communes rurales, voire de lien social pour certaines activités.

Le soutien de ces entreprises dans leurs projets de développement est donc une priorité du territoire. C'est pourquoi, le Pays de Loire en Layon a déposé un dossier de candidature auprès du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi dès la sortie du décret ministériel précisant les modalités de mise en œuvre de cette ORAC « nouvelle génération » .

Ce projet d'ORAC va contribuer au développement des investissements sur le territoire, et à la relance de l'activité notamment dans le secteur du bâtiment.

Qui finance les aides directes aux entreprises ?

- L'Etat dans le cadre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), pour un montant prévisionnel de 519 000 € en deux tranches.
- La Région des Pays de la Loire au titre du Contrat territorial unique (CTU), à hauteur de 519 000 €.



Quels sont les autres partenaires de l'opération ?

- Le Pays de Loire en Layon est également partenaire grâce à la mobilisation des services de ses quatre communautés de communes.
 - ◆ Le Pays est l'organisme-relais d'instruction administrative et comptable des dossiers.
 - ◆ Dans chaque communauté de communes, un interlocuteur est à la disposition des chefs d'entreprise pour les informer et les aider dans le montage du dossier de subvention.



- La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat apportent aussi leur appui technique.
 - ◆ Un conseiller se déplace dans chaque entreprise ayant un projet de développement : pour collecter les éléments et établir, pour l'entreprise, le dossier de demande de subvention.

Concrètement, quelles sont les principales conditions d'éligibilité ?

- Etre une entreprise sédentaire ou non sédentaire, commerciale, artisanale ou de services.
- Avoir un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 000 000 € HT.
- Avoir son siège social ou le lieu de réalisation des investissements sur le Pays de Loire en Layon.
- Etre installé depuis au moins 1 an.
- Etre en situation économique et financière saine, doté de capitaux propres positifs et en situation régulière vis-à-vis des obligations sociales et fiscales.
- Avoir une surface de vente inférieure à 400 m².



Quels sont les investissements éligibles ?

Pour être subventionnables, les investissements prévus doivent être neufs, structurants et stratégiques et s'inscrire dans un projet de modernisation ou de développement durable de l'entreprise. Exemples : changement de vitrine, réaménagement intérieur d'un commerce, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, agrandissement d'un local, mise aux normes d'un atelier, acquisition d'un nouveau matériel neuf...

A noter, un seul dossier par entreprise pourra être déposé pendant toute la durée de l'ORAC.

Quel est le montant de l'aide ?

Le plancher de dépenses subventionnables est de 10 000 € HT et le plafond est de 75 000 € HT. Le taux maximum de subvention est de 30%. Ainsi, le montant maximum de subvention s'élève à 22 500 € par entreprise.

Que doit faire une entreprise qui a un projet ?

Contactez Aurélie GODEAU à la Communauté de Communes du Gennois. Elle répondra à toutes les questions sur les critères d'éligibilité ou les étapes d'instruction des dossiers.

CONTACT : Tél. : 02 41 53 75 35
Mail : info@cc-gennois.fr





Echos du Conseil Municipal

RÉSUMÉ DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Réunion du 13 Septembre 2010 :

Projet du pôle enfance :

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder à la Communauté de Communes le terrain d'assiette de la future maison de l'enfance pour un prix total d'environ 40 000 € (à préciser après bornage de la parcelle).

Rétrocession de terrain :

Le Conseil Municipal décide de rétrocéder à un propriétaire riverain une parcelle de 50 m² au prix du marché local, soit 51 € le m², frais de bornage et notariés en plus.

Travaux sur l'église St Pierre de Milly :

Le Conseil Municipal approuve le dossier de consultations des entreprises de charpente, de couverture et de maçonnerie sur la base de l'estimation réalisée par M. Bréhéret, économiste. Les travaux supervisés par l'architecte des bâtiments de France pourraient commencer en Novembre.

Salle des loisirs :

Le Conseil Municipal approuve le dossier de consultations des entreprises pour la 1^{ère} tranche de travaux sur la période de mi-janvier à fin février 2011. Deux autres tranches sur 2012 et 2013 sont prévues. Il est précisé que les travaux d'accessibilité représentent 30% du montant global de l'opération.

Autres sujets abordés :

- Renonciation à droit de préemption,
- Prorogation d'un bail commercial d'une cellule, route de Saumur,
- Forum des associations du 18 Septembre...

Réunion du 11 Octobre 2010 :

Jardin du souvenir :

Le Conseil Municipal décide l'aménagement dans le cimetière de Gennes d'un jardin du souvenir. Les travaux seront réalisés en régie, les fournitures nécessaires

sont estimées à 2810 €. Le règlement du cimetière sera modifié pour préciser les conditions dans lesquelles les familles pourront épandre les cendres de leur défunt dans cet espace funéraire.

Réseau d'adduction d'eau :

Il sera demandé un renforcement du réseau d'adduction d'eau potable pour permettre l'alimentation des logements à construire Rue du 8 Mai.

Garderie péri-scolaire :

Pour tenir compte du changement d'horaire de sortie de l'école (16h45), le tarif actuel à la demi-heure sera désormais établi au quart d'heure.

Salle des sports :

- 1 - Un contrat de maintenance du système de contrôle d'accès au gymnase est conclu pour un an avec la société OEM pour un coût de 1312,97 €.
- 2 - Par ailleurs le Conseil Municipal accepte la nouvelle tarification des installations sportives établi pour 2010/2011, installations utilisées par le collège : maintien du taux horaire mais augmentation du volume horaire en raison de la croissance des effectifs.

Forêt communale de Joreau :

L'ONF a présenté des propositions de gestion de la forêt communale dans un plan prévisionnel pour les 20 prochaines années. Il comprend des coupes d'éclaircies ou blanches, de l'élagage, la création de cloisonnement et la création d'infrastructures (réfection de chemins et places de dépôt). Le Conseil Municipal accepte globalement ces propositions mais émet des réserves sur la création d'infrastructures coûteuses qui ne paraissent pas indispensables à l'exploitation.

Tickets sports :

La commune fait appel depuis quelques années à l'AESA pour la mise à disposition d'un animateur sportif pendant les petites vacances. Une autre solution est



proposée : celle d'employer directement l'animateur qui intervient déjà pour l'ESGR, club de football local. Malgré un léger surcoût, c'est cette solution qui est retenue par le Conseil Municipal car elle assurera un meilleur suivi des enfants.

M.S.A. :

La Mutualité Sociale Agricole a fait savoir qu'elle cesserait d'assurer des permanences régulières au Château de la Roche. En conséquence, il sera mis un terme à la convention qui liait cet organisme à la commune au 31.12.2010.

Autres sujets abordés :

- Renonciation à droit de préemption
- Prochaine réunion des associations
- Information sur les collectes du SMITOM,...



Mairie de Gennes

Place de l'étoile
49350 GENNES
Tél : 02.41.51.81.30
Fax : 02.41.51.83.48
www.gennes.mairie49.fr

Ce qu'il faut savoir sur les semaines à venir...

A NOTER : VŒUX DU MAIRE

Le Maire offrira ses vœux à la population **le vendredi 14 janvier 2011 à 19 h** à la Salle des Loisirs.

Les Gennoises et les Gennois sont conviés à cette cérémonie et tout particulièrement les responsables des associations et des services locaux.

A cette occasion les nouveaux habitants de la commune seront accueillis par la municipalité.

Ces derniers, arrivés à Gennes au cours de l'année 2010, sont invités à se faire connaître au secrétariat de mairie le plus rapidement possible.

PROCHAINE COLLECTE DE SANG

Elle aura lieu le **MERCREDI 19 JANVIER 2011 DE 16H30 à 19H30** à la salle des Loisirs des ROSIERS SUR LOIRE (salle de GENNES en travaux).



LES FILMS D'ACTUALITÉ À GENNES

CINÉMA DÉCEMBRE

Mardi 21 décembre

14h30 et 20h30

Les petits mouchoirs



CINÉMA JANVIER

Mardi 4 janvier 20h30

Harry Potter et les reliques de la mort





LA CITÉ DE VERRE

Retenez la date du 1^{er} avril 2011

Dans le cadre de Villages en Scène, Philippe Piau, comédien et metteur en scène basé à Gennes, sera en résidence avec un collectif de comédiens, chanteurs, musiciens et danseurs pour la création d'une pièce de théâtre intitulée « Cité de Verre » de Jean-Yves Picq.

C'est un éco-projet qui mutualise plusieurs compagnies artistiques et des représentants issus du développement durable et du secteur associatif pour répondre à des enjeux de développement humain, durable et exigeant.

Ce projet s'inscrit sur le territoire et fait appel à des chanteurs locaux .

AUTOUR DE NOUS

L'Antenne Information Emploi de Doué-la-Fontaine organise une animation gratuite sur le C E S U **le jeudi 27 janvier 2011 à 18H** à l'A.I.E., place Flandres Dunkerque à Doué.

Que vous soyez embauché par un particulier ou que vous souhaitiez avoir le service d'une personne à domicile, n'hésitez pas à vous rendre à cette réunion : modalités d'utilisation, public bénéficiaire, organismes agréés, paiement seront les points abordés

Recensement de la population



**Le recensement,
chacun de nous y trouve
son compte.**

**Toute la population de GENNES sera recensée
entre le 20 janvier et le 19 février 2011**

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

GENNES, comme toutes les **communes de moins de 10 000 habitants**, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population, et sera recensée en 2011.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 20 janvier 2011.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.



Une enquête sur la famille et les logements sera également associée à ce recensement. Une partie de la commune de Gennes a été sélectionnée pour y participer. Les agents recenseurs des secteurs concernés par cette enquête vous remettront simultanément le questionnaire correspondant et les bulletins du recensement.

Cette enquête permettra de suivre l'évolution des structures familiales et complètera les résultats du recensement sur certains thèmes tels (PACS, mode de garde des jeunes enfants, familles recomposées, etc.). En précisant la multi résidence des membres de certaines familles, elle facilitera les études sur des populations comme par exemple, les enfants dont les parents sont séparés, les adultes dont le lieu de travail éloigné les amène à prendre un logement occasionnel, ou encore les personnes qui habitent une large partie de l'année dans une résidence secondaire.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie au plus tard le samedi 19 février 2011.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel, vous pouvez leur faire confiance.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02.41.51.81.30.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

Informations Administratives

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : RAPPEL

Compte-tenu des délais administratifs, il est prudent de faire la demande en mairie **deux mois à l'avance**

- La carte nationale d'identité est valable 10 ans
- La présence du demandeur et du parent ayant l'autorité parentale est indispensable pour un mineur.

Pièces à produire :

Extrait d'acte de naissance de moins de trois mois avec filiation complète (*à demander à la mairie du lieu de naissance*)

- 2 photos d'identité récentes aux normes actuelles, NON DECOUPEES, tête nue, droite et sans expression ;
- Justificatif de domicile à vos noms et prénoms datant de moins de six mois ;
- L'ancienne carte nationale d'identité (plastifiée) ;
- En cas de perte ou de vol de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25 € vous sera demandé pour une nouvelle carte ainsi que la déclaration de perte ou de vol ;



- Une copie du jugement de divorce ou jugement de garde pour les mineurs, en cas de parents séparés fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

LA RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription des électeurs ayant changé de domicile et des jeunes atteignant l'âge de 18 ans au plus tard le 19 mars 2011 sera reçue en mairie jusqu'au 31 décembre 2010.

Pièces à produire : pièce d'identité et justificatif de domicile.

AUX JEUNES ADMINISTRÉS

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

► **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
 ► **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
 ► **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

www.defense.gouv.fr/jdc

Renseignements et contacts

- **CSN Rennes** - Dépt: 44/35/53 - 02.23.44.50.0
- **CSN Brest** - Dépt: 22/29/56 - 02.98.37.75.58
- **CSN Caen** - Dépt: 14/50/61 - 02.31.38.47.50
- **CSN Angers** - Dépt: 37/72/49/85 - 02.44.01.20.50
- **CSN Rouen** - Dépt: 27/28/76 - 02.32.08.20.40
- **CSN Tours** - Dépt: 36/73/74 - 02.47.77.21.71

TRI SÉLECTIF : RAPPEL

- **Les caisses jaunes** (emballages - conserves) sont collectées chaque lundi.
- **Les caisses vertes** (bouteilles - verres) sont collectées un lundi sur deux ; 1^{er} ramassage de la nouvelle année, le 3 janvier 2011.
- **Les caisses bleues** (papiers - journaux) sont collectées un lundi sur quatre ; 1^{er} ramassage de la nouvelle année, le 10 janvier 2011.

Etat Civil - Année 2010

27 naissances, 12 mariages et 33 décès ont été enregistrés au cours des 12 derniers mois (seuls figurent ci-dessous les noms des nouveaux nés et des nouveaux mariés dont la famille a donné son accord pour une publication dans le bulletin.



Naissances :

- Téo SALEM BADR-KHAM né le 25 novembre 2009
- Jeanne BODIN née le 21 février 2010
- Manon GUILBAULT née le 9 avril 2010
- Cloé BAUNÉ née le 25 mai 2010
- Loane BREMOND née le 8 juin 2010
- Tom GAUDIN né le 14 juillet 2010
- Chanel GONCALVES née le 23 juillet 2010
- Geoffrey LEGER né le 27 juillet 2010
- Isaline GUIBERT née le 2 août 2010
- Maëlie PÉRARD née le 4 août 2010
- Cyliane MENAND née le 4 août 2010
- Thibo GUÉRIN né le 22 août 2010
- Nola CHALUMEAU née le 18 octobre 2010



Mariages :

- Christelle PINARD
et Nicolas VIAU mariés le 1^{er} mai 2010
- Magali PINEAU
et Éric BERTRAND mariés le 22 mai 2010
- Emilie BOUTIN
et Yohann ROY mariés le 5 juin 2010
- Elodie VICTOR
et Julien COLLET mariés le 3 juillet 2010
- Maggy ALGOURDIN
et Claudy RABOUIN mariés le 17 juillet 2010
- Coraline SUARD
et Ádám MÉSZÁROS mariés le 24 juillet 2010
- Aurélie HÉDAN
et Xavier MORILLE mariés le 17 septembre 2010

Décès :

- Jacques VAILLANT décédé le 22 novembre 2009
- Nathalie GEORG décédée le 24 novembre 2009
- Alexandrine KESSEL décédée le 27 novembre 2009
- Emile SALOT décédé le 2 décembre 2009
- Colette GAUDIVEAU décédée le 18 décembre 2009
- Yvonne TRIGANNE décédée le 30 décembre 2009
- Joseph PERDRIAU décédé le 23 janvier 2010
- Yvonne SYMULAK décédée le 24 janvier 2010
- Étienne HURIOT décédé le 17 février 2010
- Maurice RIO décédé le 25 février 2010
- Madeleine BARBIER décédée le 16 mars 2010
- Roger LAURIOU décédé le 25 mars 2010
- Jean DEQUET décédé le 27 mars 2010
- Raymond PINARD décédé le 29 mars 2010
- Marc LAIR décédé le 4 avril 2010
- Madeleine SYMULAK décédée le 8 avril 2010
- Augustine HUBAULT décédée le 9 mai 2010
- Simone POUPINEL décédée le 23 mai 2010
- Roger PELISSIER décédé le 25 mai 2010
- Maria GABRIEL décédée le 1^{er} juin 2010
- Paulette BOILÈVE décédée le 10 juin 2010
- Robert BILLY décédé le 16 juin 2010
- Arsène BOUSSEAU décédé le 11 juillet 2010
- Anick MORIN décédée le 21 juillet 2010
- Roger MARTIN décédé le 16 août 2010
- Louis PICARDA décédé le 31 août 2010
- Suzanne FOURCHER décédée le 13 septembre 2010
- Henri DOHIN décédé le 30 septembre 2010
- Germaine LEROY décédée le 8 octobre 2010
- Lucette ROBICHON décédée le 9 octobre 2010
- Michel ASCHARD décédé le 24 octobre 2010
- Jeanne OLIVIER décédée le 13 novembre 2010
- Marie SYMULAK décédée le 18 novembre 2010





Infos Pratiques

Appels d'urgence

Samu	15
Pompiers	18
Gendarmerie	17 ou 02 41 51 81 06
Centre Anti-Poisons	02 41 48 21 21

Services Publics

EDF Dépannage	0810 333 049
Compagnie des Eaux VEOLIA	0 811 902 902
La Poste : ouvert	de 9h à 12h15 et de 14h30 à 17h (dernière levée à 16h). Le samedi 9 h-12h (levée à 12 h)
Trésor Public : rue Napoléon	02 41 51 81 27

Services Santé

Médecins

Dr ARINO et Dr BODET-RICHER
Cabinet médical, 7 square du Marais 02 41 59 44 91

Dr RIPOCHE
Place du 8 mai 02 41 38 09 42

Infirmières

M^{me} AUBRY & M^{me} FILMON
Rue de l'ancienne mairie 02 41 51 65 10

M^{me} RAHON et M^{me} RAFFINEUX
Route de Louerre 02 41 51 27 22

Kinésithérapeute

M. BÉNA 1, Chemin du Mardron 02 41 38 02 34

Dentiste

Dr DERACHE 2, impasse des Tilleuls 02 41 53 75 82

Pharmacie de l'Avort

BLATEAU-GIFFARD Rue de la poste 02 41 51 81 37

Maison de Retraite St Vétérin

4, rue de la Croix de Mission 02 41 51 81 14

Ambulances - Taxis

PALLUET 14, route de Saumur 02 41 38 00 57

Culte

Presbytère

2 place St Vétérin 02 41 51 81 21
Curé de la paroisse **Abbé Dominique RAIMBAULT**
Permanences du secrétariat le mardi et le jeudi matin

Enseignement

Collège Paul Eluard

rue du collège 02 41 51 80 52

Principal : M. RAFFI

Principale Adjointe : M^{me} DUSANTER

Ecoles primaire et maternelle publiques

5 rue des écoles Tél. 02 41 51 81 39

..... Fax : 02 41 38 01 99

Directrice : M^{me} VALES

Ecole privée St Michel

2, route de Doué Tél. 02 41 51 84 41

Directrice : M^{me} FRESNEAU

Ecole privée Notre-Dame

23, rue de l'ancienne mairie Tél. 02 41 51 94 60

Directrice : M^{me} BARRE-LEDUC

Les écoles maternelles et primaires de Gennes
rassemblent 301 élèves

CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION DU VERGER

Place du 19 Mars Tél. 02 41 38 07 30

Président : M. VINSONNEAU

Directeur : M^{me} CESBRON

Accueil de Loisirs

4, allée des Salpêtriers 02 41 38 06 43

Bibliothèque

Château de la Roche - Gennes 02 41 51 09 88

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et samedi : de 10h à 12h

Vendredi : de 16h30 à 18h30

Marchés

Mardi matin, Place du 8 Mai à Gennes

Déchetterie

Route de Doué à Gennes

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : de 14h30 à 18h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Nouvelle Organisation de collecte des ferrailles :

le 4^{ème} samedi du mois

Plan de Gennes



Directeur de la publication : Jean-Yves FULNEAU

Réalisé par la Commission Information Communication :

Mylène DA SILVA, Gilbert BOISBOUVIER, Antoine DEGUEN, Jacques DOIDIC, Yannick GASNIER, Joss MATHIOT

